

TECHNIQUE COMPTABLEDOSSIER 1 : COUTS COMPLETS

La société SANAR au capital de 100 000 000 F fabrique deux produits X et Y à partir de deux matières premières A et B. La matière A est d'abord traitée dans l'atelier 1 avant d'être stockée. Ce traitement laisse un déchet vendable dont le poids représente 10% du poids de la matière A utilisée.

La matière A traitée est ensuite utilisée avec la matière B dans l'atelier 2 pour fabriquer un produit semi-fini SF et un sous-produit SB sans perte de poids qui sont stockés. Le poids du sous-produit représente 1/5 du poids du produit SF. Le produit SF est transformé dans l'Atelier 4 pour donner les produits finis X et Y.

Le sous-produit SB passe ensuite dans l'Atelier 3 pour y subir un complément de traitement qui donne le sous-produit ST immédiatement vendu. Un déchet non vendable de 5% du poids de SB entré dans l'Atelier 3, est obtenu lors de la transformation.

Le coût de production du sous-produit à la sortie de l'Atelier 3 est obtenu à partir de son prix de vente, déduction faite d'une décote forfaitaire de 20% représentant les frais de distribution et le bénéfice.

Autres renseignements :1. tableau de répartition des charges indirectes :

	Gestion personnel	Gestion bâtiments	Approvis.	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Distribut.
Total primaire	1 700 000	2 900 000	6 000 000	10 500 000	5 000 000	600 000	17 740 000	4 605 000
G pers.	-	5%	15%	10%	10%	5%	40%	15%
G bât.	10%	-	20%	10%	10%	10%	30%	10%
Nature UO			Kg de matière achetée ?				Kg de produit fabriqué ?	1 000 F de ventes (déchets non compris)
Nombre UO								173 500 F

NB : Il a été tenu compte dans les charges indirectes de la rémunération des capitaux propres au taux annuel de 12% ; des charges HAO de 800 000 F n'ont pas été incorporées.

2. Stocks au 01/01/05 :

- Matière première A : 2 000 kg à 775 F le kg
- Matière première B : 1 000 kg à 340 F le kg
- Produit X : 6 000 kg pour 21 240 000 F
- Produit Y : 4 000 kg pour 12 460 000 F
- Produit SB : 500 kg pour 70 000 F
- Produit SF : 100 kg pour 227 800 F
- Matière A traitée : 3 000 kg pour 4 065 000 F
- Encours Atelier 1 : 1 360 000 F

3. Achats de la période :

- Matière première A : 35 000 kg à 600 F le kg
- Matière première B : 15 000 kg à 250 F le kg

4. Consommations de la période :

- Matière première A : ?
- Matière première B : 10 000 kg
- Matière traitée A : ?
- Produit SB : 7 000 kg
- Consommation de Produit SF : ? kg dont 10 000 pour Y.

5. Main d'œuvre directe :

- Atelier 1 : 5 000 H à 1 200 F l'heure
- Atelier 2 : 9 000 H à 2 500 F l'heure
- Atelier 3 : 400 H à 1 000 F l'heure
- Atelier 4 : 10 000 H (dont 2 000 H pour Y) à 2 000 F l'heure

6. Ventes de la période :

- Produit X : 25 000 kg à 5 000 F le kg
- Produit Y : 13 000 kg à 3 500 F le kg
- Produit ST : ? kg à 500 F le kg
- Déchets Atelier 1 : 3 600 kg à 600 F le kg

7. Frais de destruction des déchets Atelier 4 : 96 250 F**8. Stocks au 31/01/05 :**

- Matière première A : 996 kg
- Matière première B : 5 990 kg
- Produit X : 1 000 kg
- Produit Y : 1 000 kg
- Produit SB : 1 000 kg
- Produit SF : 7 550 kg et un manquant de 50 kg
- Matière A traitée : ?
- Produit ST : 660 kg

NB : il n'y a pas de différence d'inventaire sur A traitée, SB, X et Y.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter le schéma technique quantifié.
- 2) Etablir le tableau de répartition des charges indirectes.
- 3) Déterminer les résultats analytiques de X, Y et ST.
- 4) Établir la concordance.

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

Le chef comptable de la SA SANAR spécialisée dans la commercialisation de carreaux vous communique les renseignements suivants :

A- La société anonyme SANAR a été formée au capital de 50 000 000 F depuis le 01 Avril 2000 par trois amis :

- ✓ Pape qui apporte :
 - un bâtiment évalué à 25 000 000 F;
 - une camionnette d'une valeur de 10 000 000 F et des dettes fournisseurs de 5 000 000 F
- ✓ Abo qui souscrit :
 - des créances de 4 500 000 F reprises à 4 000 000 F et du numéraire.
- ✓ Mamadou :
 - titulaire de 200 actions de numéraire.

Lors de la constitution, les 3/4 du capital ont été appelés et libérés par banque.

Le 01/03/01, le conseil d'administration appelle le dernier quart du capital. Un mois plus tard, Abo se libère par virement bancaire et Mamadou est considéré comme défaillant.

Le 01/06/01, les actions de Mamadou sont vendues, après mise en demeure par lettre recommandée, à 4 500 000 F ; les intérêts de retard de 20 000 F calculés au taux de 12% l'an lui sont facturés ainsi que des frais de dossiers de 5 000 F.

Le 12/06/01, un chèque bancaire est envoyé à Mamadou pour le règlement du solde.

L'extrait de bilan au 31/12/03 donne les soldes suivants :

101	capital	50 000 000
111	réserves légales	1 200 000
112	réserves statutaires	1 200 000
1181	réserves facultatives	2 600 000
121	report à nouveau	200 000
131	résultat : bénéfice	6 000 000

L'AGO tenue le 15/03/04 a adopté les résolutions suivantes :

- réserve légale conformément à la loi ;
- réserve statutaire de 600 000 F ;
- un intérêt statutaire de 6% sur le capital libéré non amorti ;
- réserve facultative de 500 000 F ;
- un superdividende unitaire arrondi à la centaine de franc inférieur.

1^{er} TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Reconstituer toutes les écritures de constitution de 2001.
- 2) Passer les écritures d'appel et libération du dernier quart.
- 3) Etablir le tableau de répartition du résultat de 2003.
- 4) Passer les écritures de répartition.

B- Pour financer la diversification de son activité et l'élargissement de son marché, la société SANAR a décidé, lors de l'AGE du 15/04/04, entre autres, d'augmenter le capital de la société.

Il a été procédé à l'émission d'actions en numéraires de même valeur nominale que les anciennes à raison de 2 anciennes pour 1 nouvelle.

Le 15/05/04, tous les actionnaires ont libéré, par virement bancaire le minimum légal des actions souscrites et le montant de la prime d'émission qui s'élève à 3 125 000 F, sauf l'actionnaire ASC, détenteur de 700 actions qui les a libérées intégralement.

2^e TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Déterminer le prix d'émission unitaire.
- 2) Enregistrer au journal les écritures d'augmentation de capital.
- 3) Calculer le droit théorique de souscription sachant que la valeur mathématique avant augmentation est de 24 000 F.
- 4) L'actionnaire Lama est détenteur de 500 actions anciennes.
 - a) Combien d'actions nouvelles peut-il souscrire en utilisant ses propres droits de souscription.
 - b) En supposant que Lama achète 500 actions nouvelles, et que la valeur d'un droit de souscription est de 300 F, calculer la somme totale qu'il doit déboursier, le 15/05/04.

DOSSIER 3 : ANALYSE DE L'EXPLOITATION

A- La MAYA BEAUTE a lancé dès janvier 2006 un nouveau lait LEER commercialisé par boîtes de 100 articles. Le 31/12/2006, l'analyse des coûts de ce produit fournit les informations suivantes :

- ✓ Coût unitaire de production 4 750 F qui se ventilent ainsi :
 - Matières premières : 5 kg à 300 F / kg ;
 - Frais variables de production : 9 mn à 8 000 F l'heure ;
 - Charge de structure : 2 050 F.
- ✓ Coût unitaire de distribution 1 450 F dont 600 F de charges variables.
 - Toute la production, soit 25 000 boîtes, a été vendue au prix de 6 000 F.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Exprimer la marge sur coût variable en fonction des quantités vendues.
- 2) Présenter l'analyse différentielle et calculer le chiffre d'affaire critique.
- 3) Quelle quantité faudrait-t-il écouler dans ces conditions pour réaliser un bénéfice de 10 000 000 F ? Quel serait l'indice de sécurité ?

B- Pour l'exercice 2007, l'entreprise envisage au niveau de la production un investissement qui aurait pour effet :

- de réduire de 3 mn le temps de fabrication par produit ;
- d'accroître les charges de structure de 6 000 000 F ;
- d'augmenter la capacité de production de 40 %.

Une étude de marché révèle que toute la production pourrait être vendue si le prix de vente était diminué de 100 F et si une campagne publicitaire représentant une dépense de 5% du chiffre d'affaire était envisagée.

Etant donné les conditions économiques, on prévoit d'autre part pour 2007 les augmentations suivantes (par rapport au prix de 2006) :

- Matière Première : 10 %
- Heure de fabrication : 5 %
- Frais variables de distribution : 5 %

Nb : Les charges de structure ne subissent aucune augmentation de prix.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter l'analyse différentielle prévisionnelle pour 2007.
- 2) Justifier votre avis sur la pratique envisagée.

DOSSIER 4 : COMPTABILITE GENERALE

L'extrait de la balance avant inventaire au 31/12/06 de l'entreprise SANAR donne les soldes suivants (l'entreprise pratique l'inventaire intermittent) :

20	Charges immobilisées	3 120 000	
241	Matériel et outillage industriel	24 000 000	
245	Matériel de transport	8 000 000	
32	Matières premières	30 000 000	
	2841 Amortissement matériel et outillage industriel		12 200 000
	2845 Amortissement du matériel de transport		8 572 000
	392 Provision pour dépréciation des matières premières		1 500 000

Données d'inventaire :

- ✓ Les charges immobilisées comprennent :
 - Des frais d'établissement engagés pour 3 500 000 F le 01/06/04 à amortir sur 5 ans ;
 - Des charges engagées il y a 4 ans 6 mois à répartir sur 5ans.
- ✓ Le matériel et outillage industriel amorti suivant le système accéléré sur 10 ans comprend :
 - Un Tour ;
 - Une Fraiseuse acquise pour 6 000 000 F, 2 ans 4 mois avant l'acquisition du Tour.
- ✓ Le matériel de transport amorti suivant le système dégressif sur 5 ans comprend :
 - Une Peugeot acquise pour 4 000 000 F le 01/10/02 ;
 - Une Toyota achetée le 01/04/04 puis cédée le 01/06/06. Ce véhicule avait fait l'objet de déduction de TVA lors de son acquisition.

Le jour de la cession, le comptable a passé l'écriture suivante :

521	Banque	X	
	245	Matériel de transport	X
		Prix de vente	

- ✓ La valeur du stock final de matières premières s'est élevée à 35 000 000 F. Son prix de remplacement est 32 500 000 F compte tenu des frais accessoires estimés à 5% du prix.

TRAVAIL A FAIRE :**1) Déterminer :**

- la VO des charges à répartir ;
- La date d'acquisition Tour ;
- Le prix de cession de la Peugeot.

2) Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires au 31/12/06.**3) Présenter l'extrait de l'actif du bilan de l'entreprise SANAR au 31/12/06.**

Fin.